

Direction Territoires et Réseaux

Monsieur Jean-Pierre JACQUEMIN
Maire
Mairie de Flainval
21 rue Ernest Bichat
54 110 FLAINVAL

Affaire suivie par : Philippe GILLES
Tél : 03 83 85 54 28
E-mail : pgilles@nancy.cci.fr
N/Réf : PGL - 06/19-008

Nancy, le 28 juin 2019

Objet : Élaboration du Plu de la commune de Flainval
Arrêt du document
Avis de la CCI Grand Nancy Métropole

Monsieur le Maire,

Je me réfère au courrier reçu le 4 avril 2019 en provenance du cabinet ITB par l'intermédiaire duquel vous me transmettez, pour avis, le projet de révision du POS de la commune de Flainval et sa transformation en PLU.

Une lecture attentive par mes services de l'ensemble des pièces transmises nous a permis de bien prendre note des motivations avancées dans le projet communal justifiant l'engagement de cette procédure.

Nous relevons avec satisfaction le souhait de la commune de « *laisser ouvertes les possibilités de futures implantations de commerces, d'artisanat ou de services, dans le souhait de renforcer la diversité et la mixité des usages de la commune* » tel qu'il est écrit au 6) du chapitre II du PADD, concernant les fonctions du village.

./.

Nous en trouvons logiquement la traduction aux articles U-2 et 1 AU -2 du règlement écrit concernant les occupations et utilisations du sol admises sous conditions.

Les autres motivations, de même que les orientations mises en avant dans le PADD sont en compatibilité avec celles du Scot Sud 54.

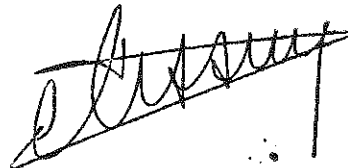
En conséquence, la CCI Grand Nancy Métropole émet un **avis favorable** concernant la révision du POS en PLU de la commune de Flainval.

Cet avis sera présenté pour validation à la prochaine Assemblée Générale de la CCI Grand Nancy Métropole.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agrèer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
François PÉLISSIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Pélissier', written over a horizontal line.